S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
RUI PORTAL, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°45
9 NOVEMBRE 2026

CONFÉRENCE SOCIALE

Urgence pour les salaires : les négociations salariales doivent s'ouvrir dans tous les secteurs d'activité

La CFDT a participé à la conférence sociale organisée ce matin à Matignon avec deux objectifs : obtenir un coup de pouce sur le Smic et engager une dynamique salariale en conditionnant les exonérations de cotisations sociales perçues par les entreprises.

A l'issue de cette réunion, les annonces du Premier ministre, Sébastien Lecornu, sont en demi-teinte. La hausse du Smic de 1,6%, soit un coup de pouce de 0,6 % couplée à une augmentation de 1% automatiquement liée à l'inflation, ne répond pas aux attentes des deux millions de salariés qui touchent aujourd'hui le salaire minimum.
Mais pour la première fois, la revendication de la CFDT de lier les allègements de cotisations sociales à des engagements des entreprises pour une meilleure progression salariale a été entendue.

Dès demain, la CFDT adressera un courrier aux organisations patronales des 180 branches professionnelles pour demander l'ouverture de négociation le plus rapidement possible. Des négociations sur les grilles de salaires, sur les classifications, sur la mixité des métiers.

Pour la CFDT, un point de situation doit être organisé dans deux semaines pour mesurer l'engagement des organisations patronales dans ces négociations. Tout au long de ces négociations, la CFDT jouera la transparence en suivant les branches qui jouent le jeu et celles qui sont récalcitrantes. Ces dernières devront être privées d'allègements de cotisations. Ces allègements ne sont pas un dû accordé aux entreprises mais bel et bien un engagement à proposer des salaires dignes et des perspectives de progression.

La CFDT, dans tous les secteurs d'activité, sera présente sur le terrain pour systématiquement rappeler aux employeurs leur responsabilité salariale.

À défaut d'engagement, la CFDT saura poursuivre sa mobilisation.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante